



## Sensibilisation à la prévention du risque routier et/ou véhicule utilitaire léger (VUL)

**Public :** Tout salarié

**Pré-requis :** Aucun

**Objectif :** Sensibiliser les salariés et les employeurs à la prévention du risque. Inciter les employeurs à considérer le risque routier comme un risque professionnel et à l'intégrer dans leur document Unique d'évaluation des risques. Repérer et comprendre les facteurs qui génèrent le risque routier.

**Programme :**

- L'accident de trajet et l'accident de mission : Définition, conséquences,...
- Les facteurs de risques : vitesse, téléphone au volant, substances psychoactives, l'organisation du travail,...
- Le permis à point : son fonctionnement, le permis probatoire, la perte de points,...
- Conclusion : test, ...

**VUL pour les entreprises du BTP concernées :**

- Le Véhicule Utilitaire Léger : la conduite, surcharge et législation,...
- Mesures de prévention des accidents
- Le transport de matières dangereuses : GPL, ...
- Bilan

**Durée :** 2 heures + 1 heure complémentaire pour les conducteurs de VUL

**Nombre de stagiaires :** 8 à 12 personnes / intra ou inter entreprises

**Recyclage :** NON

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL Limousin :

- Par téléphone : 05.55.20.75.30
- Par mail : [formation@stlim.org](mailto:formation@stlim.org)

